

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNE DE ST APOLLINAIRE DE RIAS

AVIS

Le 18 mars 2024

Le Conseil Municipal se réunira en Session ordinaire,

Vendredi 22 mars 2024 à 20h30

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation PV du 15 décembre 2023*
- 2 – Vote Comptes de Gestion 2023 (budget principal + budget énergie)*
- 3 – Vote Comptes Administratifs 2023 (budget principal + budget énergie)*
- 4 – Location logement rez-de-chaussée « Péatier »*
- 5 – Signature convention « ADS » - Urbanisme*
- 6 – Discussion sur les prévisions budgétaires 2024*
- 6 - Questions diverses*

Le Maire,

Michel CIMAZ

